

## Séance du vendredi 12 avril 2024

Date de la convocation: 25/03/2024

<b>Membres en exercice :</b> 11	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Louis GUILLAUME,</i>
<b>Présents : 11</b>	<b>Présents :</b> Jean-Louis GUILLAUME, Séverine ANDRE, Lionel SERRIER, Michel BIZE, Régis CONSTANT, Anne DESBORDES, Yoann GUILLAUME, Sabine VARINOT, Stéphanie PHILIPPOT, Sandy POTIER, Romain LEROY
<b>Votants: 11</b>	
<b>POUR : 11</b>	
<b>CONTRE : 0</b>	
<b>ABST : 0</b>	<b>Représentés:</b>
	<b>Excusés:</b>
	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance :</b> Michel BIZE

### Objet: ADOPTION DES ARMOIRIES - DE\_2024\_011

Monsieur le Maire présente les armoiries communales que M. Robert LOUIS, Président du **Comité Lorrain d'héraldique**, a conçues et dessinées. Il présente la motivation de ces armes communales et explique les choix pour ces armoiries :

#### BLASONNEMENT

*Coupé ondé, au 1) de gueules aux deux croisettes au pied fiché d'or, pommetées d'argent ; au 2) d'or à la fleur d'orchidée de gueules au bouton du champ ; à la trangle ondée d'argent brochant sur la partition ; à l'écusson d'argent chargé d'une tête de lion de sable allumée, lampassée et couronnée de gueules, sur le tout, en abîme.*

*Soutien sous l'écu : deux rameaux de saule, tigés de tanné, feuillés de sinople et fruités d'or, passés en sautoir.*

*Devise toponymique : OURCHES-SUR-MEUSE en lettres de sable sur un listel d'or au revers de gueules.*

#### MOTIVATION

**L'orchidée constitue une arme parlante** phonétique approchant pour le toponyme du village OURCHES, **ORCHADEE** en 922 ; selon plusieurs auteurs OURCHES pourrait, par ailleurs, avoir pour origine le Gaulois *orco* : porc. **La trangle ondule** comme la Meuse qui traverse le finage d'OURCHES et comme le canal qui alimentait le moulin.

**Les croisettes sont pommetées de trois éléments sur un champ de gueules** (rouge) pour évoquer les armes du chapitre de la cathédrale Saint Étienne de TOUL : **de gueules aux trois cailloux d'argent**.

**La tête de Lion de sable allumée, lampassée et couronnée de gueules** représente les armes de la maison d'OURCHES d'ancienne chevalerie qui possédait de nombreux fiefs et avait pour armes : *d'argent au lion de sable, lampassé, allumé et couronné de gueules* (plusieurs variantes de ces armes ont été utilisées selon les branches de la famille)

Le chevaliers d'Ourches résidèrent au château jusqu'en 1553 ensuite d'autres familles en furent seigneurs.

Avant 1790, OURCHES était mi-partie Toulinois et Champagne et avait pour seigneurs :

- Le chapitre de la cathédrale St Étienne de Toul, prévôté de Void, pour les terres et leurs habitants,
- Le chatelain pour le manoir, ses annexes et ses sujets, en Champagne, prévôté de Vaucouleurs

Le château a été souvent détruit puis reconstruit et remanié au cours des siècles ; il subsiste une tour d'angle circulaire et une tour de façade octogonale, les deux tronquées.

Les rameaux sont ceux des saules des bords de Meuse.

Armoiries composées et dessinées par Robert André LOUIS, Président du Comité Lorrain d'Héraldique, et proposées à la commune en novembre 2022, Mr Jean-Louis GUILLAUME étant Maire.

Après échange, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition. **Ces armoiries sont donc adoptées.** Fait en séance les jour, mois et an susdits